

Cadres **INFOS**

Bulletin périodique de l'Ugict-Cgt – N° 624 – 25 juin 2007

● **Éditorial**

Prendre le travail au sérieux

Pour remettre en cause le 35 heures, le patronat a fait depuis plusieurs années de l'intensification du travail comme de l'allongement non payé du temps de travail un sport national. Le gouvernement Sarkozy, aujourd'hui tout entier à son service, prend comme première mesure la défiscalisation des heures ou des jours supplémentaires assortie d'une large exonération des cotisations sociales. Cette véritable légalisation du travail au noir doit rencontrer l'opposition de l'encadrement. Les cadres dans leur majorité se sont fortement mobilisés pour bénéficier eux aussi de la Rtt, poussés par la recherche moderne d'un équilibre entre vie professionnelle et personnelle, d'un épanouissement dans la vie au travail et hors travail. Notre sondage de mars 2007, réalisé avec Csa, indique que 61 % des cadres préfèrent conserver leurs jours de Rtt et non les échanger contre davantage de rémunération. Les femmes cadres ne peuvent être que les premières victimes. Elles ont plébiscité l'égalité d'accès aux responsabilités et demandent que la disponibilité prenne moins d'importance dans les critères d'exercice de ces responsabilités. Elles refusent à 75 % de monnayer leurs jours de Rtt. La problématique est la même pour les professions techniciennes qui veulent travailler moins et mieux et voir leur qualification reconnue dans le salaire. La nouvelle exonération de cotisations sociales est par ailleurs particulièrement malvenue alors que s'annoncent les prochaines négociations sur le financement des régimes de retraites complémentaires et où la pérennité de l'Agirc est l'objet de toutes attentions. À nous de faire exprimer vraiment les aspirations et les besoins des salariés pour mettre en échec les opérations de dévoiement et de division. C'est la condition pour faire prendre le travail au sérieux et ouvrir d'autres voies.

Jean-François Bolzinger
Secrétaire général adjoint

Formation syndicale 2007

Égalité professionnelle

Un stage à l'Institut des sciences sociales de Sceaux, les **18-19 et 20 septembre** est organisé par le collectif Ugict-Cgt « Égalité professionnelle » sur le thème : *Femmes et syndicalisme*.

Inscription : m.menestrier@ugict.cgt.fr (01 48 18 83 46).

Stage national

Un stage national Ugict aura lieu du **19 au 23 novembre**. Il s'adresse à tous ceux qui, ayant suivi un stage de 1^{er} niveau, exercent ou sont susceptibles d'exercer une responsabilité, quelle qu'elle soit, dans l'organisation spécifique Ugict-Cgt ou qui sont élus ou désignés dans les Institutions représentatives du personnel (Irp). Il se tiendra au Centre de formation Benoît-Frachon à Gif-sur-Yvette (91).

Contact : Julien Guérin (01 48 18 81 25 ou 01 48 18 83 46).

Stage technique sur les retraites

Deux sessions au Centre de formation Benoît-Frachon à Gif-sur-Yvette (91) :

● du 8 au 12 octobre

● du 26 au 30 novembre

Parce que notre retraite dépendra demain d'abord de notre aptitude à informer les salariés aujourd'hui, l'objectif de ce stage est de former un corps de militants ayant la maîtrise technique du dossier des retraites et donc en capacité d'intervenir aisément sur le sujet en entreprise, dans les Ul, les Ud et les Cd.

Contact : Sylvie Durand : s.durand@ugict.cgt.fr (01 48 18 85 12).

Stage « Responsabilité sociale des cadres »

Ce stage s'adresse aux responsables de Cd et d'Uf et secrétaires de syndicats Ugict. Il aura lieu à l'Institut des sciences sociales de Strasbourg (67). La session de septembre est complète. Deux sessions auront lieu en 2008.

Contact : Éric Thouzeau : e.thouzeau@ugict.cgt.fr (01 48 18 85 06).

● **ÉDITO :**

Prendre le travail au sérieux

● **LES SUITES DE NOTRE 15^e CONGRES**

L'Ugict-Cgt préconise un nouveau mode de management

Organisation de l'activité

L'Ugict-Cgt préconise un nouveau mode de management

Le 15^e Congrès de l'Ugict-Cgt a réuni 460 délégués. Ceci représente une participation en hausse au regard du précédent congrès de 2004, en particulier dans le privé et chez les femmes où la progression est très significative : le nombre de déléguées présentes a ainsi augmenté de 37 %.

Les enjeux clés qui ont dominé le congrès

✓ La place donnée aux jeunes diplômés pour qu'ils investissent le syndicalisme. La pérennité de leurs engagements a été au cœur des débats après les mobilisations étudiantes contre le Cpe, des stagiaires de l'enseignement supérieur ou des jeunes doctorants.

✓ Le besoin de créer et d'amplifier une dynamique de conquêtes sociales sur des axes novateurs dans lesquels se retrouve l'encadrement aujourd'hui, c'est-à-dire utiles dans leur vécu quotidien au travail.

L'Ugict préconise ainsi un nouveau mode de management qui intègre droits individuels et collectifs. La généralisation d'un management « *technicisé* », rationalisé, faisant fi de la finalité de l'entreprise et du sens du travail, arc-bouté sur la culture de la performance en fonction de l'atteinte d'indicateurs ou d'objectifs, provoque gâchis et drames humains. Il y a besoin d'un management qui permette à l'encadrement d'exercer sa pleine responsabilité impliquant :

- reconnaissance et paiement des qualifications ;
- droits de refus et d'intervention dans les décisions sans sanction ;
- conjugaison de l'efficacité sociale et économique ;
- revalorisation de la place de la technicité face au management...

Le congrès de l'Ugict-Cgt a acté des initiatives pour faire percevoir à l'encadrement que le syndicalisme le concerne tout autant que les autres catégories salarié-e-s et constitue un espace approprié pour traiter de préoccupations spécifiques comme :

- les contradictions que rencontrent les deux tiers des cadres entre les orientations de l'entreprise et leur éthique professionnelle ;
- la citoyenneté dans l'entreprise, allant du droit d'expression à la participation aux décisions ;
- la dégradation des ambiances de travail liée à celle des rapports sociaux.

Des initiatives fortement marquées au congrès

✓ L'initiative sur l'engagement des jeunes diplômés, avec la participation de l'Unef, de « *Génération précaire* », de la « *Confédération des jeunes chercheurs* », d'« *Ingénieurs sans frontières* ».

Trois décisions concrètes en résultent :

- la poursuite du blog « *Génération militante* » (<http://generationmilitante.fr>) ;
- une amplification du travail en réseau avec l'ensemble des participants ;
- la création d'un collectif « *Jeunes diplômés* » de l'Ugict-Cgt.

✓ L'initiative internationale sur les différentes expériences de syndicalisme cadre en Europe. Malgré l'heure tardive, on a pu constater une grande assiduité des délégués avec une pertinence des interventions remarquable. La possibilité de faire avancer l'idée d'un management socialement responsable est ressortie avec clarté.

✓ La restitution du sondage « *Baromètre Cadres* » Ugict-Cgt/Csa sur le rapport des cadres

au syndicalisme. Le sondage montre qu'il reste à convaincre les cadres que le syndicalisme est fait pour eux aussi. 4 % d'entre eux seulement pensent que le syndicalisme traite de leurs problèmes. Au-delà des grandes questions comme l'emploi et la retraite sur lesquelles ils souhaitent voir le syndicalisme intervenir, trois séries de préoccupations spécifiques émergent concernant l'éthique professionnelle (2/3 des cadres), la citoyenneté (droit d'expression jusque dans la participation aux décisions), l'ambiance de travail (liée à la dégradation des rapports sociaux).

Une forte unité des congressistes dans les décisions prises

Un accord très large s'est manifesté : bilan d'activité voté à 91 %, document d'orientation et résolutions à 88 %, direction élue entre 93 % et 98 %.

Un fil rouge a marqué le congrès et ses débats : la validation du besoin de construire et structurer une activité spécifique englobant cadres et techniciens.

Les orientations ont été déclinées dans des propositions revendicatives très précises :

- seuils de paiement des qualifications ;
- droits par rapport à la contractualisation des objectifs, au contenu et aux moyens de la responsabilité ;
- augmentation des parts fixes dans les salaires ;
- transparence des critères d'évaluation et de promotion ;
- garanties pour les contrats atypiques (télétravail) ;
- égalité professionnelle ;
- validation des acquis de l'expérience ;
- pérennité de l'Agirc...

Une vraie communauté d'aspirations et d'attentes liées à un vécu au travail similaire s'est exprimée

Un fil rouge a marqué le congrès et ses débats : la validation du besoin de construire et structurer une activité spécifique englobant cadres et techniciens.

pour l'ensemble de la composante du salariat que constituent les cadres et techniciens. En lien avec le fort intérêt et engagement qu'ils mettent dans leur travail est ressortie la préoccupation forte de voir réhabiliter la place de la technicité (dans l'industrie comme dans le tertiaire) face au tout management.

Se prononçant ouvertement pour une politique de progrès social, les congressistes ont affirmé aussi bien la nécessité de lutter contre les inégalités et les mises en opposition des catégories que le refus du partage de la misère au sein du salariat.

Deux axes destinés à fortifier l'outil syndical de déploiement

qu'est l'Ugict-Cgt pour avancer dans une dynamique de syndicalisme de masse de l'encadrement ont été décidés.

✓ Etre davantage un syndicalisme de proximité pour mieux cerner le vécu du travail avec la création de plusieurs branches au sein de l'Ugict-Cgt :

- cadres de proximité ;
- cadres dirigeants ;
- personnels de haute technicité ;
- fonction commerciale ;
- enseignants-chercheurs.

✓ Développer la visibilité de l'Ugict-Cgt pour mieux faire connaître la disponibilité de la Cgt pour les ingénieurs, cadres et tech-

niciciens. La décision de principe a ainsi été prise de changer le nom de l'Ugict-Cgt en externe.

La Commission exécutive de l'Ugict-Cgt a été renouvelée à 45 %. Cette Commission exécutive est plus rajeunie, plus représentative du privé et du tertiaire. Un premier changement générationnel s'opère au Bureau avec l'entrée de trois candidats de moins de 38 ans.

Marie-José Kotlicki a été élue Secrétaire générale et Jean-François Bolzinger, Secrétaire général adjoint. Denis Le Meur, responsable à la politique financière.

Organisation de l'activité

La Commission exécutive nouvellement élue a arrêté le dispositif suivant de travail en secteurs, branches, pôles et collectifs.

Les secteurs

☛ Un secteur « **Revendicatif** », celui-ci doit permettre :

- de travailler les axes revendicatifs de l'Ugict-Cgt ;
- de travailler en coopération avec la Confédération ;
- d'impulser une dynamique revendicative et des campagnes pour toute l'Ugict-Cgt ;
- d'assurer la réactivité nécessaire face à l'actualité sociale.

Ce secteur travaillera avec les collectifs et branches et en articulation avec le secteur « **Qualité de vie syndicale** » et les pôles qui affineront ou feront émerger tel ou tel aspect revendicatif spécifique.

Responsables : **Sylviane Lejeune et Éric Thouzeau.**

☛ Un secteur « **Qualité de vie syndicale** » en charge de la connaissance des forces organisées, de l'impulsion du déploiement, de la campagne prud'homale, (secteur qui va travailler notamment avec le collectif « **Ldaj** ») de la formation syndicale, de l'impulsion de la réflexion sur l'évolution des structures.

Responsables : **Marie-Claude Cardin et Gilles Bénateau.**

Julien Guérin continue d'assurer la responsabilité de la formation syndicale.

☛ Un secteur « **Politique financière** »

Responsable : **Denis Le Meur** en étroite coopération avec **Françoise Bourgogne** (Cogétise, organisme de la répartition des cotisations).

☛ Un secteur « **Communication** » au sein duquel notre journal *Options* avec un comité de direction du journal, L@ Lettre Électronique, Cadres Infos, le site, les blogs.

Ce secteur sera rattaché à la Secrétaire générale : **Marie-José Kotlicki.**

Les branches

Leur création a été actée au 15^e Congrès. Elles doivent avoir pour objectif d'affiner le revendicatif, de l'interprofessionnaliser.

☛ **Cadres supérieurs et dirigeants**

Responsables : **Jean-Luc Gibelin et Jean-François Bolzinger**

*Se prononçant
ouvertement pour
une politique
de progrès social,
les congressistes
ont affirmé aussi
bien la nécessité de
lutter contre les
inégalités et les
mises en
opposition des
catégories que le
refus du partage
de la misère au sein
du salariat.*

♥ **Managers et dirigeants de proximité**

Responsables : *Gilbert Garrel et Denis Le Meur*

♥ **Professionnels de l'enseignement et de la recherche**

Responsable : *Ana Macédo*

♥ **Commerciaux**

Responsables : *Alain Serre et Sylvie Durand*

♥ **Professions à forte technicité**

Les pôles

Ils doivent être conçus comme des outils directement opérationnels au déploiement, à l'organisation. Ils aident à développer un travail avec les Commissions départementales et les Unions fédérales pour la construction de l'Ugict-Cgt et d'activités sur le terrain.

Les branches ont plus un caractère revendicatif, les pôles un objectif de construction et de déploiement.

♥ Pôle « **Cadres** » :

Responsables : *Jean-Luc Molins et Marie-José Kotlicki*

♥ Pôle « **Techniciens** » :

Responsables : *Fabrice Fort et Gérard Rodriguez*

Les collectifs

Il existe par ailleurs des collectifs qui traitent de points revendicatifs particuliers de façon permanente.

♥ **Recherche - Enseignement supérieur - Emploi**

Responsables : *Jean-Pierre Adami et Dominique Ghaleb*

♥ **Retraites**

Responsables : *Sylvie Durand et Vlady Ferrier*

♥ **Égalité professionnelle**

Responsables : *Marianne Massip et Ana Andrade*

♥ **Ldaj**

Responsables : *Anne Lafaurie et Élisabeth Barthomeuf*

♥ **Jeunes diplômés**

Responsable : *William Lis*

♥ **International**

Responsables : *Michel Patard et Laurent Gaboriau*

♥ **Fonction publique**

Responsables : *Fabienne Tatot et Évelyne Boscheron*

Coordination du Bureau

Responsable : *Bernard Salandre*

Administration et Gestion

Responsable : *Claire Chaumeron*